



JOURNAL ANNUEL DE

TOURNEHEM SUR-LA-HEM

2022

WWW.MAIRIE-TOURNEHEM.FR

Mot du Maire

Chères Sarrazines, Chers Sarrazins,

L'équipe municipale et moi-même aurions voulu vous accueillir un par un pour vous saluer et vous souhaiter une belle et heureuse année, à vous qui contribuez chaque jour à construire notre village. Malheureusement, le contexte sanitaire en a décidé autrement.

L'année 2021 aura été particulière pour bon nombre d'entre vous. Nous avons vécu ces derniers mois au rythme des tests, des isolements, du chômage partiel, de la fermeture administrative des commerces, des entreprises, des lieux de sports et de culture. Je veux avoir une pensée solidaire pour toutes celles et tous ceux marqués par cette crise. Que ce soit sur le plan professionnel, familial, amical, nos vies sont bouleversées. Je veux croire que cette nouvelle année 2022 soit porteuse d'espoir pour la médecine dans la lutte contre la COVID et ouvre ainsi la voie à un avenir plus serein. Qu'elle vous apporte l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer vos souhaits en réalité.

Ces vœux s'adressent à nos divers acteurs économiques et sociaux qui assurent aux administrés, le bien vivre et le bien être dans notre village de Tournehem. Je souhaite ainsi féliciter comme ils le méritent :

- > Vous, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs qui participez à l'expansion de la commune et à sa renommée.
- > Vous, notre corps médical et paramédical, qui prenez soin de la santé de vos patients pendant cette crise sanitaire.
- > Vous, les professionnels qui permettez le maintien à domicile des personnes vieillissantes, malades, en perte d'autonomie et contribuez à leur bonheur.
- > Vous, nos dirigeants et bénévoles de nos associations sportives et culturelles qui offrez une variété d'activités à nos enfants et adultes. Vous tissez le lien social entre les individus, les familles, les générations, les nouveaux et les anciens habitants. Vous participez grandement à l'animation de la commune.
- > Vous, Mesdames, Directrice et Enseignantes de notre école, les employées communales, qui prenez en charge avec compétence et dévouement l'instruction et l'éducation de nos enfants et vous qui à la cantine, à la garderie assurez leur bien-être.
- > Vous, nos employés techniques, affairés à réparer, nettoyer, tondre, arroser, planter, nous vous devons une commune propre et accueillante ; et vous, nos employées administratives, qui accueillez nos habitants avec patience et compétence. J'en profite, par ailleurs, pour souhaiter une belle et longue retraite à Mme Marie Madeleine Caffet.
- > Vous, Sarrazines et Sarrazins, qui participez à rendre agréable notre cadre de vie en fleurissant vos demeures et en illuminant vos maisons pour les fêtes.
- > Vous, la nouvelle équipe municipale qui a pris ses fonctions en 2020 et qui m'épaule au quotidien. À chacun d'entre vous, élus et membres du CCAS qui apportez vos idées et œuvrez dans les diverses commissions.

Mot du Maire

S'il me fallait ne formuler qu'un vœu pour cette année, je l'emprunterai à ce proverbe :

« *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.* » Vous l'aurez compris, notre équipe municipale souhaite construire avec vous des projets communs pour améliorer le bien-être et le bien vivre de nos administrés.

Si, depuis notre élection, la gestion de la crise occupe notre quotidien, l'équipe qui m'accompagne, et que je veux une nouvelle fois remercier pour son investissement dans sa mission publique, a engagé un nouveau souffle dont on peut voir les premiers effets.

En effet, malgré le contexte que vous connaissez, 2021 ne nous a pas freiné et a permis, coté voirie, la réfection des trottoirs de la rue du Général de Gaulle pour rendre praticable le cœur du village. Le service technique municipal a ensuite procédé à une campagne de peinture de la signalisation horizontale dans la commune et au marquage au sol des places de stationnement. Des ralentisseurs ont été installés route de Guémy afin de sécuriser la liaison entre la sortie du village et le hameau de Guémy. Enfin, pour réduire la consommation énergétique et stopper les pollutions lumineuses nocturnes, l'éclairage public obsolète a été rénové. Ces travaux s'inscrivent dans un programme pluriannuel pour optimiser notre cadre de vie.

Coté travaux, la société paysage Service a réalisé les travaux d'embellissement au cimetière de Guémy et a ainsi posé une clôture en bois, planté une nouvelle haie et installé un nouveau portail. Des aménagements conçus pour faciliter l'entretien de cet espace. Un travail de réflexion a également été porté sur l'amélioration de la capacité d'accueil et de nouvelles tombes ont vu le jour. En parallèle, une stèle a été dressée au jardin du souvenir. Il nous semblait en effet primordial que ce lieu respecte la mémoire des Sarrazins disparus par un caractère paisible et harmonieux où les familles trouvent une forme de réconfort.

De moins en moins fonctionnelle, la mairie sera prochainement transférée en lieu et place de l'ancienne demeure de Mr et Mme Armand BAL. Une réflexion sera menée ultérieurement avec le conseil municipal sur le devenir de ce bâtiment communal. La commune a, pour l'heure, fait l'acquisition de cette belle bâtisse. Nous engagerons aussi dans le courant de l'année les travaux d'aménagement de ce pavillon. Une rénovation ambitieuse et respectueuse de l'histoire du village et de ses habitants.

Esther Johnson disait : « *Encourager la jeunesse à s'instruire et à se cultiver, c'est bâtir une société meilleure* ». Telle est la politique que nous souhaitons mener pour notre jeunesse sarrazine. Aussi, dans le but de favoriser les apprentissages et d'enrichir le lien avec les familles, de récents investissements ont permis d'accroître les dotations en matériel informatique de notre groupe scolaire.

Groupe scolaire qui a par ailleurs bénéficié d'une mise en beauté au cours de ces derniers mois. Les employés communaux ont en effet œuvré à la mise en peinture de classes et de la salle de motricité pour rendre agréable l'accueil de nos chères petites têtes blondes.

Mot du Maire

A propos des petites têtes blondes, le centre aéré, dirigé par Mme Carole Garbe, a accueilli pendant la période estivale quelques 35 enfants. Malgré le contexte, l'équipe d'animation a su s'adapter pour permettre à nos jeunes de profiter de multiples activités culturelles, ludiques et sportives. Cet accueil de loisirs, synonyme de plaisir, de partage et de fous rires a ainsi offert l'opportunité à notre jeunesse sarrazine de développer l'autonomie et d'appréhender la vie en collectivité sous l'œil attentif d'animateurs qualifiés.

Poursuivons sur la thématique animation. La crise sanitaire a impacté malheureusement grandement l'activité des associations. Privées de ressources, faute de manifestations, certaines d'entre elles pourraient ne plus être en mesure de faire face à leurs obligations légales et contractuelles. Aussi les membres du conseil municipal ont décidé de maintenir l'ensemble des subventions attribuées. Ce choix a vraisemblablement été largement apprécié par les Présidents des associations.

Toutefois, dans le respect des règles sanitaires, il nous a été possible d'organiser l'opération "nettoyons la commune", les festivités du 14 juillet avec notamment la remise des médailles d'honneur du travail, l'attribution des prix aux futurs collégiens, l'accueil des nouveaux propriétaires et commerçants et enfin la distinction de jeunes sarrazins pour leur acte citoyen. N'oublions pas, notre marché estival qui constitue un des temps forts de la vie économique et sociale de notre village. Il représente en effet un moment privilégié de rencontre et de partage.

Puis ont eu lieu les cérémonies de commémoration du 8 mai et 11 novembre auxquelles ont pris part les enfants du village par l'interprétation de chants ou encore la lecture d'extraits de lettres de Poilus. Une manière de rendre hommage à nos héros, de les remercier pour les services rendus à la France.

Le repas des aînés qui fait partie des animations incontournables de l'automne, a pu être à nouveau organisé. Les moments de partage et de convivialité sont rares pour les aînés. La municipalité a donc tenu à faire perdurer la tradition en allant en fin d'année à la rencontre de nos seniors pour leur offrir des colis garnis de produits gourmands et festifs.

Comme vous avez pu le constater au travers d'une récente étude, l'équipe municipale a pour projet de créer une ludothèque. Vecteur de convivialité, de socialisation, d'éducation mais surtout d'épanouissement, cet équipement vise à rassembler et créer du lien entre les habitants par le biais du jeu.

Dans le sillage de ces projets, 2022 sera l'année de belles concrétisations. Je ne vais pas établir ici la liste exhaustive des actions que nous porterons pour cette année mais vous aurez compris que, entouré des élus, je suis déterminé à agir concrètement et utilement pour vous toutes et pour vous tous, pour votre quotidien, pour notre village.

Mot du Maire

Coté travaux, un architecte a été désigné pour réaliser le projet d'aménagement, de mise en accessibilité et de rénovation thermique du bâti et des équipements de production de chaleur de la future mairie. Les consultations d'entreprises seront lancées prochainement pour un démarrage des travaux au cours du second trimestre de cette année. Ce bâtiment public sera opérationnel en 2023.

Nous envisageons également de poursuivre la réfection des trottoirs pour sécuriser un autre secteur du village. Il s'agit en effet de créer des aménagements adaptés pour rendre accessibles les trottoirs aux personnes à mobilité réduite .

Pour protéger les usagers des intempéries aux arrêts des lignes de cars scolaires, des abris de bus modulables devraient être installés rue de l'étang et à la Leulenne.

Afin de garantir la sécurité de nos administrés, de voir diminuer les actes de délinquance, les dégradations et les cambriolages, la municipalité souhaiterait mettre en place un système de vidéosurveillance.

Dans la thématique jeunesse, une application web et mobile permettant la gestion dématérialisée des dossiers famille et enfants, des inscriptions aux structures périscolaires et du paiement en ligne devrait être mise en place. Un confort pour les familles et une gestion efficace pour la collectivité.

Gageons que tous ces projets prennent vie dans l'intérêt de tous et puissent nous unir autour de la passion indéfectible que nous entretenons pour notre commune.

Recevez nos vœux de bonheur et de pleine santé pour vous et vos proches.

Au plaisir de vous retrouver rapidement pour nos prochains événements...

*Bien Amicalement,
Jean-Paul Vasseur.*



Conseil Municipal



Jean - Paul VASSEUR
Maire



Julian
BAL
1er
Adjoint



Laëtitia
BREBION
2ème
Adjointe



Grégory
DEMARTHE
3ème
Adjoint



Eugénie
DEMARTHE
4ème
Adjointe



Christian
DOYER
Conseiller
Délégué



Sabine
FONTAINE
Conseillère



Luc
RIFFLART
Conseiller



Honorine
BAL
Conseillère



Emmanuel
BAL
Conseiller



Marie-Claude
BAL
Conseillère



Antoine
LEFEBVRE
Conseiller



Odile
DUVIVIER
Conseillère



Hélène
JACQUART
Conseillère



Bruno
LEDUC
Conseiller

Personnel Communal



Christelle
MUTEZ
Rédactrice
territoriale



Laëtitia
BARA
Adjointe
administrative

Leurs missions : l'accueil, l'information, le budget, l'état civil, le CCAS, etc.



Philippe
MUTEZ
Adjoint
Technique
Titulaire



Matthieu
DUSAUTOIS
Adjoint
Technique
Titulaire



Benjamin
COURTOIS
Adjoint
Technique
Contrat PEC

Leurs missions : Entretien des voiries, des espaces verts, des bâtiments communaux, etc.



Sylvie
BAL
Adjointe
Technique
Titulaire



Patricia
LOISEAU
Adjointe
Technique
Titulaire



Angélique
BOUCHER
Adjointe
Technique
Vacataire



Violette
VICONGNE
Adjointe
Technique
Contrat PEC



Mylène
NIVESSE
Adjointe
Technique
Contrat PEC

Leurs missions : Entretien de l'ensemble des locaux communaux, Cantine, Garderie, etc.



Brigitte
DOYER
Adjointe
Technique
Titulaire



Dephine
HUMETZ
Adjointe
Technique
Titulaire



Karine
MALBAUT
Adjointe
Technique
Stagiaire

Leurs missions : Aide maternelle, Cantine, Garderie, Entretien des locaux, Bibliothèque etc.

Les Commissions Municipales

"Domaine communal, biens communaux, voirie"

Adjoint délégué :
Grégory DEMARTHE

Membres :
Christian DOYER,
Luc RIFFLART,
Hélène JACQUART,
Bruno LEDUC,
Antoine LEFEBVRE

Le Maire et les Adjoints sont membres d'office de toutes les commissions municipales.

"Fêtes et Ceremonies"

Adjoint délégué :
Eugénie DEMARTHE
Membres :

Christian DOYER,
Sabine FONTAINE,
Luc RIFFLART,
Honorine BAL,
Marie-Claude BAL,
Hélène JACQUART.

"Finances"

Adjoint délégué :
Julian BAL

Membres :
Luc RIFFLART,
Hélène JACQUART,
Bruno LEDUC,
Antoine LEFEBVRE

"Cimetière"

Adjoint délégué :
Julian BAL

Membres :
Christian DOYER,
Emmanuel BAL,
Marie-Claude BAL,
Odile DUVIVIER

"Affaires scolaires"

Adjoint délégué :
Eugénie DEMARTHE

Membres :
Sabine FONTAINE,
Honorine BAL,
Odile DUVIVIER.

"Urbanisme"

Adjoint délégué :
Grégory DEMARTHE

Membres :
Hélène JACQUART,
Bruno LEDUC

"Commission d'Appel d'Offre"

Membres titulaires :
Christian DOYER,
Grégory DEMARTHE et Bruno LEDUC.

Membres suppléants :
Luc RIFFLART, Julian BAL
et Antoine LEFEBVRE.

"Commission Contrôle des Listes Electorales"

Membres :
Christian DOYER,
Luc RIFFLART,
Sabine FONTAINE,
Bruno LEDUC,
Antoine LEFEBVRE.

"Mise en valeur du cadre de vie"

Adjoint délégué :
Eugénie DEMARTHE
Membres :

Christian DOYER,
Emmanuel BAL,
Luc RIFFLART,
Sabine FONTAINE,
Marie-Claude BAL,
Honorine BAL,
Hélène JACQUART.

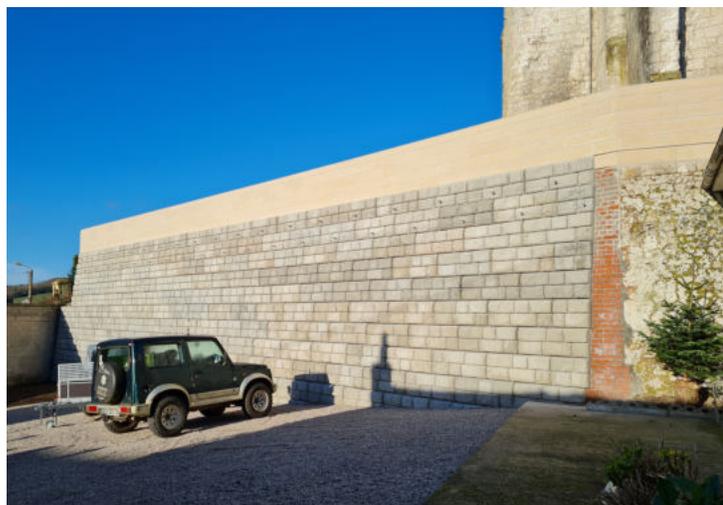
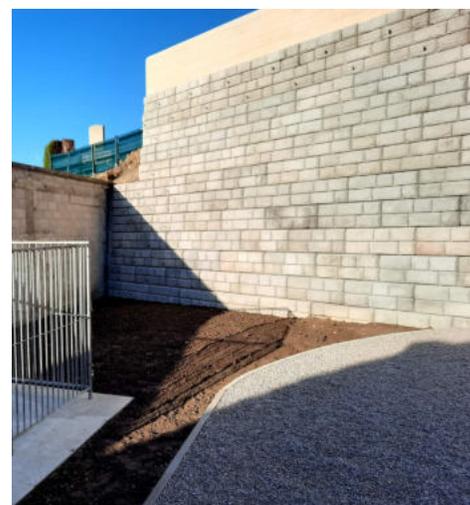
Les travaux

Mur de Soutènement

Quelques chiffres :

Coût du projet : 323 182,70 €
Subventions : 152 078,84 €
FCTVA : 53 000,00 €

Reste à charge pour la commune :
118 103,86 €



Voûte

Quelques chiffres :

Coût du projet : 52 936,26 €
Remboursement
Assurances : 45 355,68 €
FCTVA : 8 683,66 €

Reste à charge pour la commune :
-1 103,08 €

Les travaux



Cimetière
Aménagement complet du Cimetière de Guémy, Pose d'une stèle au Jardin du Souvenir, Installation de récupérateurs d'eau

Quelques chiffres :

Coût global du projet : 30 917,30 €

FCTVA : 4 603,00 €

Reste à charge pour la commune : **26 314,30 €**



Future Mairie

Achat de la demeure de M et Mme BAL Armand

Quelques chiffres :

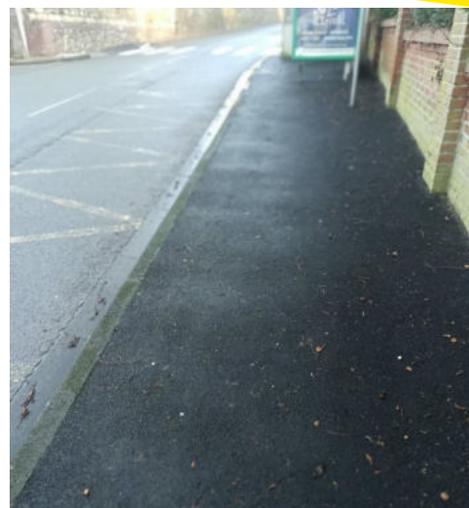
Coût du projet : 325 000,00 €

Subventions : 62 500,00 €

Reste à charge pour la commune : **262 500,00 €**



Les travaux



Rénovation des Trottoirs

Rues des Chanoines, Général de Gaulle, Valenciennes,
Mise en accessibilité PMR des passages piétons.

Quelques chiffres :

Coût du projet : 47 502,00 €
Subventions : 20 264,55 €
FCTVA : 7 792,00 €

Reste à charge pour la commune : **19 445,45 €**

Rénovation de l'Éclairage Public

Passage en éclairage LED de toute la commune

Quelques chiffres :

Coût du projet : 90 806,71 €
Subventions : 60 854,00 €
FCTVA : 14 895,00 €

Reste à charge pour la commune : **15 057,71 €**



Les travaux



Mise en sécurité de la route de Guémy
Installation de deux ralentisseurs et de signalétique.

Quelques chiffres :

Coût du projet : 3 839,50 €

FCTVA : 618,00 €

Reste à charge pour la commune : 3 221,50 €



Mise en valeur de
l'École Jean de la Fontaine

Pose de personnages et potelets pour sécuriser les abords, installation de la devise et des drapeaux, achat de matériel informatique, embellissement de certaines salles.

Quelques chiffres :

Coût global du projet : 14 945,00 €

Subventions : 4 850,30 €

FCTVA : 2 449,00 €

Reste à charge pour la commune : 7 645,70 €



Les travaux



Achat de mobilier

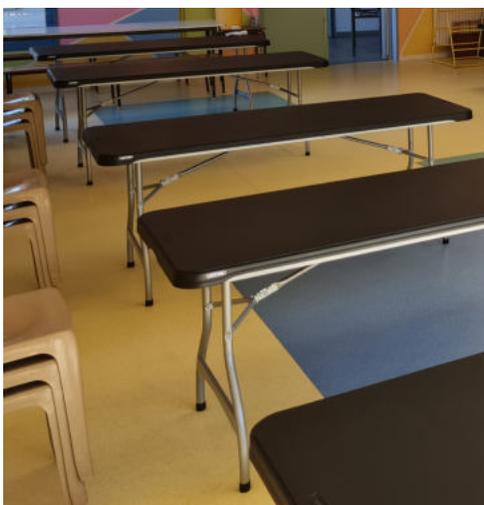
Des poubelles, de nouvelles tables pour la salle des fêtes.

Quelques chiffres :

Coût du projet : 7 893,84 €

FCTVA : 1 294,00 €

Reste à charge pour la commune : **6 599,84 €**



Pose de défibrillateurs

La commune est équipée de deux défibrillateurs automatiques, accessibles et utilisables par tous.

L'un est situé dans le préau de l'école et l'autre entre la salle des fêtes et la buvette du football.

Quelques chiffres :

Coût du projet : 3 324,00 €

Subventions : 800,00 €

FCTVA : 545,00 €

Reste à charge pour la commune : **1 979,00 €**



Cadre de vie

Nettoyons la nature

Armés de gants et de sacs poubelles, ils ont consacré une partie de leur matinée le samedi 10 juillet 2021 au ramassage des ordures qui s'accumulent dans les différentes zones du village. Cette action, à la fois ludique et écologique, a permis, de préserver et mettre en valeur notre cadre de vie.

Au-delà de cette opération, la municipalité tient à rappeler l'importance qu'elle attache à la propreté et au cadre de vie.

On ne le répète jamais assez, *la propreté, c'est l'affaire de tous !*



La Solidarite



Nos couturières bénévoles

La municipalité remercie chaleureusement les généreuses couturières bénévoles pour la confection des masques destinés à nos écoliers sarrazins.

Un *énorme merci* à toutes ces dames Sylviane Lenglet, Géraldine Roussel, Vinciane Devos, Laëtitia Bara, Marie-Thérèse Bara et Mélanie Lannoye.



Acte Citoyen

La municipalité a tenu à honorer trois de ces jeunes Sarrazins : Kylian BAL, Noah DUVIVIER et Djibril DUFOSSE. Ils ont fait preuve d'une attitude remarquable. Grâce à eux, le pire a été évité et une vie a pu être sauvée.

Agir ainsi est évidemment un acte de bienveillance et surtout un geste citoyen. Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier leur action !

C'est avec une sincère gratitude et une grande admiration que le Conseil Municipal leur a décerné un diplôme pour "Acte citoyen" et rendre ainsi hommage à leur geste.

Bravo à Kylian, Noha et Djibril !



Le Fil des Evénements

Le 14 juillet

Le 14 juillet, à l'issue d'un dépôt de gerbes au monument aux morts, les élus ont procédé à la remise des médailles d'honneur du travail, à l'attribution des prix aux futurs collégiens, à l'accueil de nos nouveaux propriétaires et commerçants ainsi qu'à la distinction de jeunes Sarrazins pour acte citoyen. La municipalité tient à renouveler ses félicitations à l'ensemble des récipiendaires.



Le Fil des Evenements

Marché Estival

Du 6 au 27 août s'est déroulée notre seconde édition du marché estival qui a contribué au dynamisme de notre village. Le succès et l'attrait de ce marché tenaient autant au nombre de professionnels et de producteurs qu'à la qualité et la diversité des produits présentés sur les différents étals.

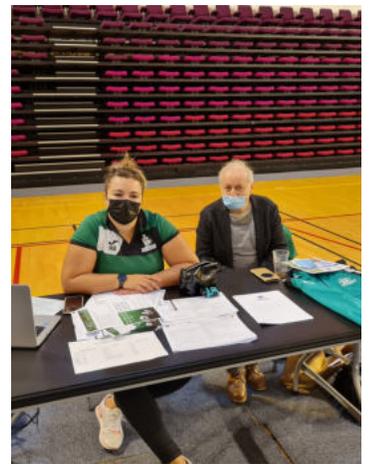
Nous vous donnons donc rendez-vous en août 2022 pour la troisième édition de notre marché des producteurs du terroir.



Le Fil des Evenements

Forum des Associations

Ce rendez-vous incontournable est une formidable occasion de rendre hommage au tissu associatif local permettant à chacun de profiter à proximité de son domicile d'une activité nécessaire à son bien-être, son développement personnel et son épanouissement.



Le Fil des Evénements

Repas des Aînés

Le dimanche 31 octobre, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les Sarrazines et Sarrazins, ayant répondu favorablement à son invitation pour partager ensemble un moment chaleureux, convivial et gourmand.



Le Fil des Evénements

Colis des Aînés

En décembre, les membres du CCAS et les élus ont confectionné et distribué les 169 colis garnis de produits gourmands et festifs.

Quelques mots, un sourire, un regard, un présent pour emplir le cœur de nos aînés de joie et de chaleur.

Les élus ont tenu particulièrement à distinguer les doyens de la commune Mme MUTEZ Simone et M. DENIS Emile, en leur offrant un panier gourmand en supplément du colis de Noël.



Le Fil des Evénements

Formation Premiers Secours

Le mercredi 3 novembre 2021, nos agents ont bénéficié d'une formation PSC1 afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Ils ont ainsi appris à réagir face à des situations de la vie quotidienne :

- arrêt cardiaque
- protection et alarme
- hémorragie
- perte de connaissance
- étouffement..

A l'issue de cette session, tous les participants ont reçu leur diplôme du PSC1. Ce fût également l'occasion de partager un moment convivial.

Merci à Aurélie QUEHEN et Renaud MELCHIOR, nos deux formateurs.



Le Fil des Evénements

Remise de prix

Le jeudi 24 juin, les enfants des classes maternelles et élémentaires de l'école Jean de la Fontaine ont reçu leur livre remis par les élus. La municipalité demeure attachée à cet évènement où chaque enfant est récompensé pour son travail scolaire.



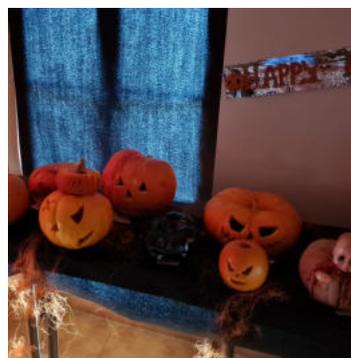
Le Fil des Evenements

Halloween

Sorcière Tournehizza a rendu visite mercredi 26 octobre aux sorciers, sorcières et autres petits monstres

Parés de leurs plus horribles déguisements, nos jeunes Sarrazins ont arpenté les rues de Tournehem. Puis, sous l'œil avisé de M. le Maire, les apprentis sorciers sont partis en quête de la recette de la potion magique....

Cette belle journée "Halloweenesque" s'est achevée par le concours de citrouilles joliment décorées, toutes aussi originales les unes que les autres.



Le Fil des Evénements



Ateliers Créatifs

A chaque vacances scolaires, des ateliers créatifs réservés aux adhérents âgés de 4 à 12 ans sont proposés à la bibliothèque. Les jeunes participants réveillent ainsi leur imaginaire à travers les histoires contées et laissent exprimer leur créativité.



Les Commemorations

Le 11 Novembre

Le 11 novembre, la cité sarrazine accomplissait son devoir de mémoire. Face à une assistance nombreuse, Jean-Paul Vasseur, maire, et Léon Leclercq, président des anciens combattants ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France. Faisant écho aux propos de la ministre des armées, Geneviève Darrieussecq, l'assemblée a eu une pensée émue et reconnaissante pour Hubert Germain, dernier compagnon de la libération.



Les Nouveaux Commerces et services



ENVIE DE PRODUITS FRAIS?

Chaque Vendredi
de 15h30 à 18h30

Place de la Comtesse Mahaut d'Artois

SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS,
ACHETEZ LOCAL.



Retrouvez :

- la *Boucherie Maxime Leclercq* de Zutkerque,
- le *Primeur Gilles Magniez* de Tournehem,
- la *Poissonnerie La Matelote* d'Ardres,
- le *Fromager Guy Durand* de Bonningues les Calais.

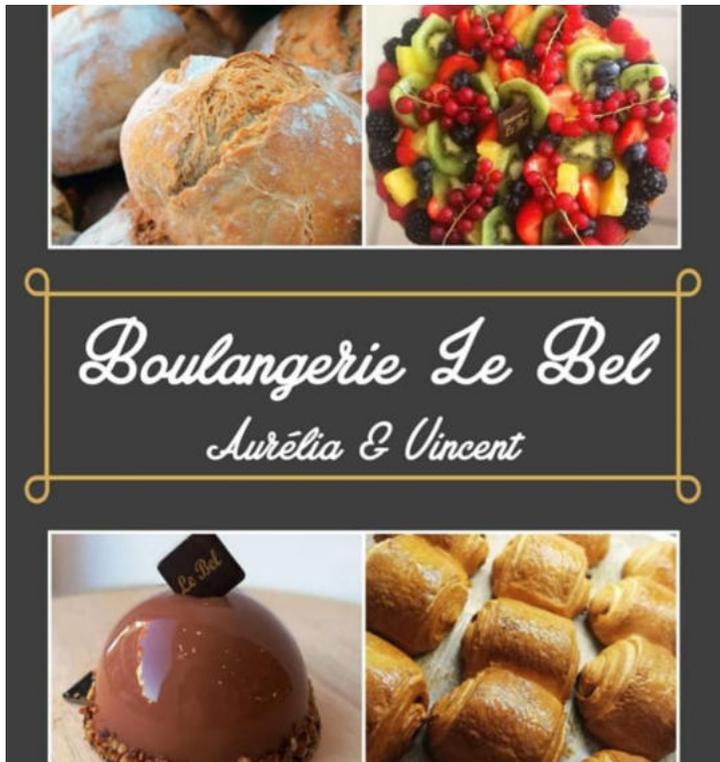


Aprimarket,

Votre magasin situé 79 Rue des Chanoines,
à Tournehem sur la Hem est ouvert 7 jours
sur 7, de 8h30 à 13h et de 15h à 20h30.



Les Nouveaux Commerces et services



Boulangerie Lebel,

82 Rue des Chanoines,
à Tournehem sur la Hem.

03.91.91.14.71

Horaires:

Du mercredi au samedi,
de 07h00 à 12h00
et de 15h00 à 18h30.

Dimanche
de 07h30 à 12h00

Fermé le lundi le mardi.

Yannick Bodein

Magnétisme, Hypnose Thérapeutique,

575 rue d'Ardres à TOURNEHEM sur la HEM

07.87.39.69.80

Site Internet : www.yannick-energeticien.fr

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Yannick.Hypnose.et.Magnétisme>

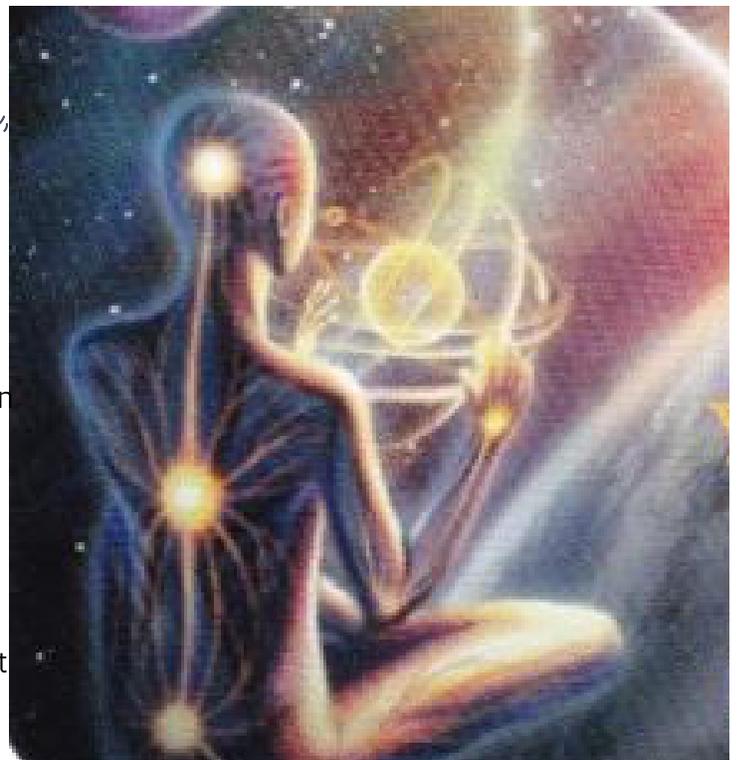
Horaires d'Ouverture :

9h - 12 h / 13 h 30 - 19 h

du Lundi au Vendredi

Prise de Rendez-vous directement sur le site internet
ou via la page Facebook ou par téléphone ou Mail

Rendez-Vous uniquement au Cabinet



Le C.C.A.S

Notre commune dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale qui s'organise de la façon suivante :

- Un président : Mr Le Maire
- Une vice-présidente : Mme Lætitia BREBION, Adjointe
- Un conseil d'administration : Celui-ci est formé à parité d'élus locaux (Luc RIFFLART, Sabine FONTAINE, Emmanuel BAL, Eugénie DEMARTHE, Odile DUVIVIER) et de personnes nommées par le maire (Marie-Claude RICHARD, Louise BAL, Julie DOYER, Alain DOYER, Gérald PARENT, Henri LYSENSOONE).

Le CCAS de Tournehem-Sur-La-Hem œuvre pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Pour cela, il vous est possible de vous rendre en mairie et de solliciter une demande d'aide financière qui sera instruite par la secrétaire du CCAS. Votre demande est ensuite étudiée par l'ensemble des membres du CCAS lors des réunions et commissions qui sont organisées de façon régulière. Afin d'être dans une équité concernant le traitement des demandes financières, un barème a été établi et validé par Monsieur le Président du CCAS et son équipe.

Notre Centre Communal d'Action Sociale a également pour vocation à développer des actions et animations locales dont le but est de créer et tisser du lien social entre les habitants. A titre d'exemple, le CCAS de notre commune propose les marchés estivaux, la distribution du colis des Aînés, la mise en place de l'ALSH chaque été, des animations pour nos jeunes lors d'évènements comme Halloween, Pâques

Tous les membres du CCAS veillent à vous proposer de nouvelles actions répondant à notre volonté de nous unir pour un Tournehem dynamique.



Les Associations

Gym Détente

L'association Gym Détente vous présente ses vœux de bonne et heureuse année 2022 à vous tous. Nous venons de traverser des moments difficiles, encore aujourd'hui, nous vivons dans un monde déboussolé mais soyons optimistes. Allons de l'avant, soyez prudents et surtout prenez bien soin de vous. En attendant des jours meilleurs, si vous voulez vous détendre, la gym le mardi soir vous apportera le bien être de votre corps et de votre esprit.

Bonne année à vous tous. A chacun d'entre vous, une année lumineuse faite de petits et grands bonheurs.

La présidente, DENIS Thérèse.

Pour tout renseignement : 03.21.35.64.94 ou 06.20.78.22.24

L'Association Sportive de Tournehem

Le club de l'AS Tournehem a organisé son arbre de Noël (version Covid), le Samedi 11 Décembre.

L'association a invité ses jeunes joueurs et joueuses à venir retirer leur cadeau, un sac à dos et leurs chocolats au sein de la buvette du club.

Nous avons reçu, 90 jeunes, à tour de rôle chaque catégorie allant des U5 aux U16 ainsi que nos féminines accompagnées de leur coach, Monsieur Vasseur, notre maire, Monsieur Petit, notre conseiller départemental, et quelques-uns de nos conseillers municipaux et sponsors.

Cet après-midi fut une belle réussite malgré les restrictions. Nous avons vu se dessiner les sourires derrière les masques.

Nos grands joueurs ont reçu un coupe-vent le Mardi 14 Décembre lors du dernier entraînement.

Le bureau a tenu à remercier ses coaches pour leur investissement en leur offrant une parka.

Gilles Adriansen, président, tient à féliciter les bénévoles et le bureau pour leur aide précieuse.

L'AS Tournehem souhaite ses meilleurs vœux aux sarrazins et sarrazines. Prenez soin de vous.



Les Associations

La Sarrazine

Les membres de l'association « La Sarrazine » vous souhaitent une très belle année 2022 et vous invitent le samedi 23 avril 2022 à la 14ème édition de leur évènement sportif. Les bénéfices de la course sont reversés à l'Association Robert Debré, qui œuvre pour les enfants hospitalisés et leurs familles. Comme chaque année, nous invitons tous les habitants de Tournehem-sur-la Hem à y participer. Les membres de l'Association souhaitent avant tout faire de cet évènement un moment convivial, familial et accessible pour tous les niveaux, tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et historique de la vallée de la Hem.

Si vous souhaitez devenir membre actif ou bénévole de l'association, contactez Mathilde DOYER au 06.67.99.17.28 ou Henri LYSENSOONE au 06.76.99.26.77.

En espérant pouvoir compter sur votre participation.

Sportivement, les membres de La Sarrazine.

La Randonnée Sarrazine

L'association La Randonnée Sarrazine vous souhaite une agréable et merveilleuse année 2022.

L'association a pour but d'organiser des randonnées pédestres sur Tournehem-sur-la Hem, ses alentours et aussi sur la Côte d'Opale et l'Audomarois.

Composée actuellement de 21 membres, vous pouvez nous rejoindre pour 10€ de cotisation annuelle, ou occasionnellement pour la somme de 1€ par adulte ou 0,50€ par enfant de 12 à 17 ans révolus, gratuit pour les moins de 12 ans, lors de chaque randonnée organisée.

Nous avons reçu le dimanche 20 Juin 2021, en collaboration avec M. le Maire, la municipalité, M. Lossent, M. et Mme Roger, Mme Lysensoone, Mme Bélé et l'association « Les amis de l'orgue », les membres de la Via Francigena pour une étape sur leur parcours « Road to Rome 2021 . Start again ! » : M. Didier Morel (*Président de la Fédération Française Via Francigena*), Mme Myra Stals (*Fédération Française Via Francigena*), M. Mattia Poppa (*Vidéaste, non présent sur la photo*), Mme Claire Waïss (*Fédération Française de la Randonnée*), M. Luca Bruschi (*Directeur de l'Association Européenne de la Via Francigena*) et M. Massimo Tedeschi (*Président de l'Association Européenne de la Via Francigena*).

Vous pouvez nous suivre sur Facebook, en tapant « La Randonnée Sarrazine », et ainsi connaître nos parcours de randonnées et nos dates de rendez-vous. (Attention : Groupe Privé). Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter ou d'aller sur le site de la mairie de Tournehem-sur-la Hem.

Le président Luc RIFFLART.



Les Associations

La Société de Chasse

Chers Sarrazins, chères sarrazines,

La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous remercions les propriétaires qui nous font confiance en nous permettant de chasser sur leurs terres.

Même si le ball-trap n'a pas pu être organisé, l'année de chasse a pu se dérouler normalement et nous avons pu nous réunir autour du traditionnel repas du mois de novembre.

Si vous êtes intéressés par la chasse, veuillez-vous adresser à la mairie, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

Le président, BAL Philippe.

La Société de Pêche

Les sociétaires ont été heureux en 2021 de retrouver les rives de la Hem dans des conditions habituelles.

Depuis la saison 2020, la société après concertation avec la Fédération et aussi au vu des travaux réalisés sur tout le cours d'eau est passée en réciprocité, ce qui permet de pouvoir aller pêcher dans toutes les sociétés réciprocitaires sans supplément de cotisation, et le tarif du permis a pu être réactualisé à la baisse, et cette année 2022 le tarif reste inchangé.

67 adhérents ont pris leur permis à notre société nous en sommes ravis.

Nous honorons chaque année 8 déversements, dont 50 kg à l'ouverture et 30 kg chaque rempoissonnement, si le nombre d'adhérents augmente nous déverserons plus de truites.

Nous remercions les riverains qui autorisent de passer dans leur pâture et aussi la municipalité pour la subvention qu'elle nous octroie chaque année.

Les pêcheurs peuvent prendre leur permis sur internet et pour ceux qui le désirent le siège peut toujours leur fournir au Café de la Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

- Président M. DELABASSERUE Charles
- Vice-Président M. MARICHEZ Gaël
- Trésorier M. DELABASSERUE Hugues
- Secrétaire Mme DOYER Nicole

En cette nouvelle année 2022, aux pêcheurs et futurs pêcheurs, la Société de Pêche vous présente ses meilleurs vœux et de belles prises pour la saison.



Les Associations

L'association Animation Détente et Loisirs

Le club des Aînés de TOURNEHEM a changé de nom : « Animation Détente et Loisirs ».

L'association est ouverte à toute personne en retraite, habitant TOURNEHEM ou ses villages environnants.

Elle vous accueille à la salle de la bibliothèque tous les 1er et 3ème mardi de chaque mois, de 14h à 18h avec des activités de jeux de société, son loto et une collation offerte : tout cela dans la convivialité.

Nous participons aux repas, lotos et autres activités dans les communes voisines, et en organisons nous-même.

Les sorties culturelles et travaux manuels etc... seront bientôt repris.

Son conseil d'administration est composé de Mme G ROUSSEL (présidente), Mr P DEGOBERT (secrétaire), Mme G DELABASSERUE (trésorière), ses administratrices Mmes M-L BUCAILLE, F DEMARTHE, J LENGLET, M C DEGOBERT.

Venez nombreux nous rejoindre pour passer d'agréables après-midis, nous vous y attendons.

Le Comité des Fêtes

L'association du Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2022. Espérons qu'elle sera riche en manifestations et en rencontres.

Que cette nouvelle année vous garde en excellente santé et vous apporte beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles et tout ce dont vous désirez.

Le Comité des Fêtes prend de bonnes résolutions :

- Notre première et meilleure résolution de cette nouvelle année est évidemment de pouvoir organiser la traditionnelle cavalcade avec vous tous ! Après deux éditions annulées, cette bonne ambiance nous manque ...

- Notre seconde résolution ne pourra marcher que si la première se réalise... Faire de nouveau résonner de belles harmonies et illuminer les yeux de tous avec les chars fleuris.

- La dernière et qui nous tient à cœur : pouvoir tous vous retrouver, vous croiser, échanger avec vous lors des manifestations organisées sur la commune.

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux à vous et vos proches.

Le président, Julian BAL.



Les Associations

L'Ecole de Musique

Quittons vite 2021 qui a été difficile pour tout le monde et en particulier pour le monde artistique, même si nous avons réussi à faire en sorte que « Notre joie demeure » !

L'école de musique vous souhaite une très belle année musicale !

Marie et Julien Biecq

L'Harmonie La Renaissance Tournehem - Eperlecques

Chers Sarrazines, Sarrazins,

Les membres de l'Harmonie La Renaissance Tournehem-Eperlecques vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022. Que celle-ci vous apporte le bonheur, la santé et la réussite.

Malgré le contexte sanitaire qui nous appelle à prendre soin de nous et des autres, l'Harmonie a su rester active cette année avec la reprise des répétitions et des manifestations notamment sur nos communes de Tournehem et d'Eperlecques.

C'est dans le partage et la convivialité que nous continuons d'avancer avec toujours plus d'idées et de projets. Ainsi, si les conditions sanitaires nous le permettent, nous préparerons la Fête Bavaroise du 26 mars prochain. Quant au concert de printemps, il aura lieu le 4 juin avec la participation de l'Harmonie de Yutz venant d'Alsace. Enfin, nous serons également présents sur les diverses manifestations culturelles et officielles de nos communes.

Comptant à ce jour plus de 90 membres, tout est propice pour une nouvelle belle année. Nous vous donnerons l'occasion d'en savoir plus sur le thème musical à venir, sélectionné par notre chef, lors de la diffusion d'une nouvelle vidéo promotionnelle ! Enfin, comme chaque année de nouveaux projets s'élaborent afin de nous diversifier et de nous faire connaître.

Tous ces projets et concrétisations ne seraient possibles sans l'investissement personnel de chacun de nos musiciens et sans le soutien, qu'il soit financier ou logistique, des communes de Tournehem et d'Eperlecques à qui nous tenons à renouveler nos remerciements.

C'est grâce à chacun de nos membres mais aussi à toutes les personnes qui nous suivent et nous encouragent que nous continuons d'avancer dans cette belle association synonyme d'« harmonie ».

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook « Harmonie La Renaissance Tournehem-Eperlecques » pour découvrir toutes nos aventures.

En attendant de vous rencontrer sur l'une de nos manifestations, nous vous adressons une fois de plus nos vœux les plus sincères pour cette année 2022.

Le président Tanguy DEMARTHE.



Les Associations

L'Art et les Fleurs

Nous avons repris l'atelier de peinture en septembre, cette année sans les jeunes pour raison sanitaire. Pour la nouvelle saison, il faut attendre à savoir les conditions sanitaires imposées par l'Etat, mais si tout s'arrange nous serons à même de reprendre les jeunes à partir de 10 ans et nous acceptons toute personne désirant se joindre à nous de Tournehem ou des villages environnants.

La cotisation est de 19€ pour l'année, pour l'assurance, un minimum de matériel est fourni par l'association peinture, pinceau, toile, etc. et cela est possible par la subvention que la municipalité nous alloue chaque saison et nous l'en remercions.

Toute personne intéressée peut se renseigner à la présidente Mme DOYER Nicole au 0615.83.03.14. ou venir nous rencontrer à la salle de l'intercommunalité, rue de Valenciennes, nous y sommes tous les mercredis de 14h30 à 16h30.

Nous n'avons pas pu organiser notre exposition toujours à cause du Covid, nous souhaitons pouvoir vous faire découvrir nos réalisations cette année.

L'Association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022, pleine de couleurs.

Les membres de l'association.

L'Ensemble Vocal de la Hem

L'Ensemble Vocal de la Hem vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Après deux reports le concert « la joie » a eu lieu le dimanche 28 novembre en présence d'une affluence record !

En 2022, l'ensemble vocal fêtera les 20 ans, pour l'occasion nous reprendrons des œuvres proposées lors des concerts précédents, de bons souvenirs pour les Choristes et les fidèles auditeurs.

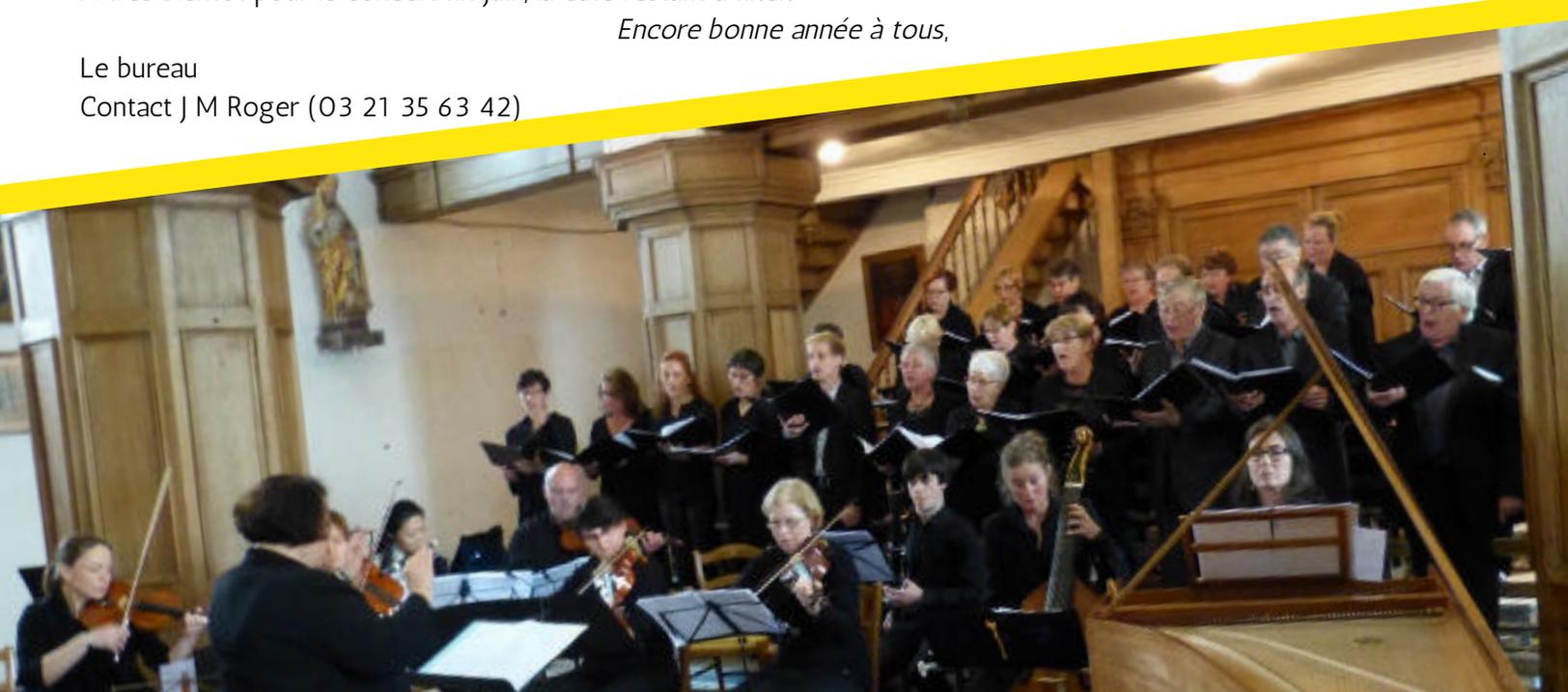
Les répétitions ont toujours lieu à l'école le deuxième samedi du mois. Avis aux amateurs.

A très bientôt pour le concert fin juin, la date restant à fixer.

Encore bonne année à tous,

Le bureau

Contact J M Roger (03 21 35 63 42)



Les Associations

Les Amis de l'Orgue de Tournehem

Pour célébrer le 20e anniversaire de la création de l'association européenne des chemins de la Via Francigena, ancienne voie de pèlerinage qui permet de joindre Canterbury à Rome en utilisant notre antique Leulène, voie reliant Théroouanne, ancienne capitale de la Morinie, à Sangatte, point d'embarquement pour la Grande-Bretagne, un groupe de marcheurs, partis de Canterbury visitait notre région, accompagnés par des randonneurs sur des distances plus ou moins longues. Nous associant à « La Randonnée sarrazine » présidée par M. RIFFLART, qui accueillait ces hôtes d'un jour, nous avons eu le privilège de leur faire découvrir les richesses de notre patrimoine sous un magnifique soleil. Une très belle journée et de bons souvenirs partagés.

2021 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Consacrées au Patrimoine ferroviaire, ces journées nous ont donné l'occasion de redécouvrir les vestiges laissés dans la région de Tournehem par les petites lignes d'intérêt local qui ont desservi notre territoire de 1882 à 1955 : Anvin-Calais puis Le Portel-Bonningues.

Le samedi, en partenariat avec « La Randonnée sarrazine », une promenade commentée emmenait les participants sur les points de vue permettant de découvrir le tracé des anciennes voies dans la vallée de la Hem, puis de suivre de Bonningues-lès-Ardres à Tournehem une partie du parcours subsistant en passant par la « deuxième » gare de Bonningues, puis le « Pont de fer » sur le territoire de Guémy qui permettait aux convois de franchir la Hem avant de gagner la gare de Tournehem dont le bâtiment principal subsiste encore aujourd'hui bien moins isolé qu'au temps de son activité.

La Bibliothèque municipale abritait une exposition de vues anciennes des gares des environs, de photographies des vestiges subsistants et des textes rappelant des événements survenus sur ces lignes qui ont marqué durablement la mémoire de ceux qui les ont connues.

Le dimanche, nous proposons en plus de l'exposition toujours visible, une visite du cœur du bourg de Tournehem destinée à rappeler son riche passé dont de nombreux bâtiments gardent la mémoire.

Suivait une visite de l'église Saint-Médard, écrin d'un mobilier prestigieux sauvé des fureurs révolutionnaires par des hommes avisés. Parmi ces éléments, le grand orgue régulièrement entretenu faisait l'objet d'une présentation détaillée par François LOMBARD. Notre président invitait le public à le rejoindre à la tribune, expérience inoubliable et toujours appréciée que de voir l'organiste actionner toutes les commandes de l'instrument et d'entendre résonner l'orgue d'aussi près !

Si la raison d'être de notre association est la mise en valeur de cet orgue, nous sommes heureux de faire connaître tout le patrimoine de la commune. Espérons que nous aurons encore longtemps le plaisir de faire partager tout ce que nous savons sur son histoire et la joie de découvrir tout ce qui en a été oublié...



Les Associations

J'Hem l'Élégance

L'association J'Hem l'Élégance est née du fruit de la rencontre entre plusieurs passionnés de concours de beauté. Créée le 1er décembre 2019, elle a pour objectif de faire rayonner le territoire de la Vallée de la Hem, afin de mettre en lumière ses nombreux commerçants et artisans locaux.

Ainsi, durant toute l'année, une quinzaine de bénévoles, dont Ludovic WANVANSSENHOVE et Gérald PARENT tout deux co-présidents, œuvrent pour élire la jeune femme qui sera à même de porter au mieux ce beau projet.

La toute première élection s'est déroulée le 11 septembre 2020 au Najeti Hôtel Château de Tilques. C'est Marie Hénon, une jeune femme de 22 ans, originaire de Saint Amand les Eaux, qui a été couronnée Miss Vallée de la Hem. Une victoire qui lui a permis de participer à Miss Nord-Pas-de-Calais 2020 le mois suivant et d'y remporter le Prix de l'Élégance.

Être élue Miss Vallée de la Hem, c'est voir au-delà des strass et des paillettes et montrer un réel intérêt à participer à la vie et au dynamisme locale. Au total, Marie Hénon a déjà effectué près de 50 sorties depuis la remise de son titre : rencontre des habitants ainsi que des partenaires, participation à des événements festifs et caritatifs, shootings photos... Elle a eu également l'honneur de devenir marraine à la fois de l'association Bonninguoise Le But pour Victoire, mais également de l'association CM. Zutkerque.

L'année d'une Miss est donc faite d'engagement, mais c'est avant tout une aventure humaine inoubliable faite de rencontres et de partage.

Le mot de Marie Hénon, Miss Vallée de la Hem 2020

« Avoir été élu ce 11 septembre 2020 a été une expérience incroyable qui m'a beaucoup apporté, sur le plan personnel, mais aussi professionnel. J'ai appris à m'affirmer et m'assumer plus ; le fait de parler en public, faire des discours et parfois même dans un micro ça été hyper formateur et enrichissant. J'ai pu également toucher au milieu du mannequinat, que je ne connaissais pas du tout. J'ai appris à poser, j'ai participé à des défilés, j'ai également fait des photos pour la collection de vêtements d'une boutique à Amiens. Tout ça, je n'aurais jamais pu le faire sans avoir été élu Miss Vallée de la Hem. »

*Miss Vallée de la Hem, Marie Hénon, ainsi que tous les membres du comité vous souhaitent une belle année 2022 !
Quelle soit synonyme de santé, de réussite et surtout de bonheur..*



Les Associations

L'AFABLE 62

2011-2021

L'association AFABLE62 a fêté ses 10 ans d'existence.

Mr PARENT Gérald y est Président depuis 5 ans.

L'association est là pour expliquer la formule d'accueil, permettre aux familles de trouver l'accueillant familial idéal pour l'aîné ou handicapé placé.

En 2021 nous avons perdu 50 accueillants familiaux sur le département du Pas de Calais pour une retraite bien méritée.

Nous sommes à l'écoute de tous, les administrateurs de l'association répondent à vos sollicitations téléphoniques, mails ou en direct afin de vous faciliter les tâches administratives, vous indique les places disponibles mais aussi vous renseigne sur ce métier d'accueillant !

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFOS

AFABLE62 Tel: 07 67 66 89 03

307 rue belle vue 62890 TOURNEHEM SUR LA HEM

afable62@free.fr - www.afable62.fr

Le Président, les Administrateurs et les adhérents vous présentent leurs Meilleurs vœux pour 2022.



Les Associations



Les Projections 2022

Quels projets débiteront ou verront le jour au cours de cette année 2022 ?

La municipalité vous fait une liste exhaustive ci - après :

- **La rénovation thermique de la futur mairie :**

Un architecte a été désigné pour réaliser le projet d'aménagement, de mise en accessibilité et de rénovation thermique du bâti et des équipements de production de chaleur de la future mairie. Les consultations d'entreprises seront lancées prochainement.

- **La videoprotection**

Des caméras devraient être installées pour quadriller notre village et enrayer les faits délictueux et les incivilités récurrentes. La Région étudie actuellement la possibilité d'accompagner la commune dans ce projet.

- **La mise en place d'une ludothèque**

La municipalité a pour projet la création d'une ludothèque. De ce fait, un questionnaire a été élaboré afin de connaître votre intérêt pour ce projet et les actions que vous aimeriez voir mises en place.

Nous vous remercions de votre collaboration.

- **La mise en service d'un logiciel**

Afin de simplifier vos démarches pour les inscriptions et les paiements de la garderie, la cantine, les accueils de loisirs et assurer un suivi instantané des activités extrascolaires de vos enfants, la municipalité souhaite proposer un nouveau service innovant via une application mobile.

- **La requalification de la friche Desseilles**

Le conseil municipal travaille activement sur ce projet d'envergure initié au cours du précédent mandat. Un programme immobilier liant mixité sociale et générationnelle composé de logements locatifs, à l'accession et de terrains à bâtir est à l'étude. À cet effet, la municipalité a fait l'acquisition du parking "BAL" attenant afin de mener une réflexion d'aménagement globale et cohérente sur ce site. La commercialisation des lots devrait débiter au second semestre de cette année et les premiers coups de pioche en 2023.

- **La mise en valeur du cadre de vie**

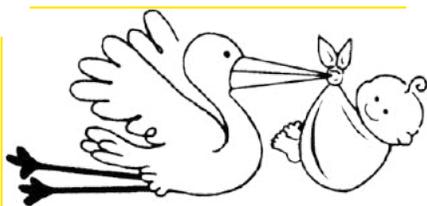
Un premier contact a été pris avec le Parc naturel régional des Caps et Marais pour exploiter le jardin de l'ancien Presbytère. L'idée serait de créer un verger de maraude, espace public ouvert sur lequel seraient plantés des arbres ou arbustes fruitiers dont la récolte serait accessible à tous.

La municipalité aimerait mettre en place des ateliers intergénérationnels pour la création de jardinières et autres décors au cours de l'année 2022. Ces ateliers, source d'enrichissement et de respect mutuel, favoriseraient la rencontre entre les générations, les cultures, les passions.

- **La sécurité de nos enfants**

Pour protéger les usagers aux arrêts des lignes de cars scolaires, des abris de bus modulables devraient être installés rue de l'étang et à la Leulenne.

L'Etat Civil 2020



Bienvenue

Janvier

LEBLANC Marie-Louise, le 3

Février

SIX Auguste, le 19

Mai

REGNAULT Sevan, le 5
VANDOMME Auguste, le 6
CADET Maë, le 7
HOCQUETTE Jules, le 9

Juin

BONNAILLIE Gustin, le 26

Juillet

THUILLIER Catalya, le 28

Août

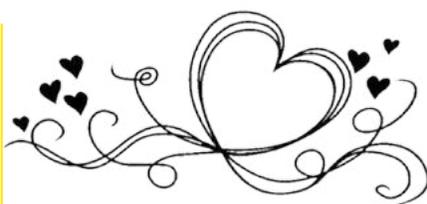
DUCROCQ Carolane, le 15

Octobre

GOBLET Victoire, le 15
GERAERT Célestine, le 17
PRUDHOMME Noé, le 24
PRZYBYLSKI Mina, le 25

Novembre

BAL Juliette, le 9



Félicitations

Juin

CAFFET Sylvaine et DUSAUTOIS
Matthieu, le 27

Septembre

LOUCHEUX Mégane et LENGLET
Nicolas, le 5

DESSURNE Amandine et BOUTEILLE
Steve, le 26



Ils nous ont quittés

Février

SAINT-MAXENT Jean-Louis, le 3
CARON Francine épouse DEVIN, le 13

Avril

LE RUYET Henri-Robert, le 7

Mai

DUTHE Jeanine veuve VAL, le 12
GOIDIN Jeannette
veuve RICHARD, le 15
BAL Denise veuve BAL, le 27



Ils nous ont quittés

Juin

DEMICHEL Marie-Thérèse
veuve BAL, le 6
LOY Gaston, le 14

Juillet

VANDROY Thérèse, le 7
COMPIEGNE Josiane
veuve VANDROY, le 17
GELEZ Gilette
veuve MANOUVRIER, le 31

Août

DUFOUR Jeannette veuve HERAULT,
le 27

Septembre

OVION Michel, le 21

Octobre

COUSIN Jeanne veuve RIVELON, le
27

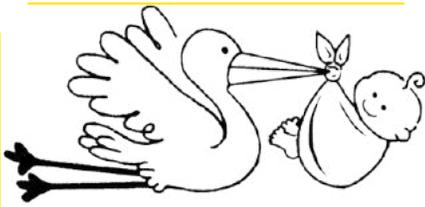
Novembre

JOANIN Micheline veuve
PRUDHOMME, le 19

Décembre

GILLIERS Edouard, le 10
MARTINOT Maurice, le 19

L'Etat Civil 2021



Bienvenue

Janvier

VERBRIGGHE Lyam, le 20

Février

BAL Juliette, le 20

Mars

GUYOT Tao, le 20
BARBIER Jenna, le 23

Avril

LECOUSTRE Victoire, le 09
SAINT-MAXENT LEFEBVRE Marylie,
le 10
PORQUET MASSELOT Maëlan, le 27

Mai

BOUCHEL Paul, le 07

Août

BETAZ Léa, le 19

Octobre

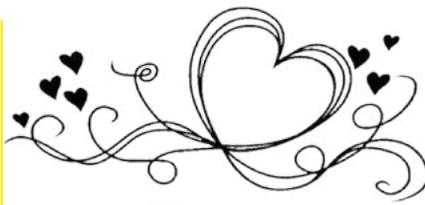
HENIN Gaspard, le 11
HOCQUETTE Simon, le 24

Novembre

DONAY HUYGHE Raphaël, le 15
HENQUEZ Alex, le 16
AISSAOUI Issam, le 29

Décembre

DOYER Inès, le 25



Félicitations

Février

CHARLET Magalie et SAISON
Dominique, le 20

Juin

BOUCHER Valène et LENGLET Julien,
le 12

JACQUART Sophie et LELIEVRE
Christopher, le 26



Ils nous ont quittés

Janvier

LENGLET Roger, le 5
COUSIN Laurent, le 10
GRIMER Roland, le 22

Février

DEMARTHE Sébastien, le 4
POTIER GUILLIET Jocelyne, le 19

Mars

FONTAINE Georges, le 2
BOUQUILLION Alcide, le 9

Mai

TRISTRAM René, le 6

Août

FOURNIER José, le 13

Octobre

HENON Alain, le 12

Novembre

DECLEMY Raymond, le 3
LARDEZ COFFRE Jeanne, le 16

Décembre

FOUBLE Thérèse, le 1
BECART Bernard, le 2
FOURNIER Alfred, le 6
LEMAITRE André, le 15

Les Services

Quelques services

- **La Bibliothèque :**



Elle est ouverte :

- le mardi de 16h30 à 18h00,
- le mercredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- le samedi, de 10h00 à 12h00.

L'inscription est gratuite pour les résidents de la CAPSO et les demandeurs d'emploi.

Votre inscription vous donne accès à l'ensemble des 28 bibliothèques du territoire de la CAPSO.

A chaque période de vacances scolaires, la bibliothèque municipale propose des ateliers créatifs, sur des thèmes variés, réservés aux adhérents âgés de 4 à 12 ans.

- **La Restauration Scolaire :**



Ce service est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école Jean de la Fontaine et fonctionne du lundi au vendredi.

Le tarif du repas est de 3 euros.

- **La Garderie :**



Ce service est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école Jean de la Fontaine.

Du lundi au vendredi, la garderie est fonctionnelle le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30.

Le tarif est 1€ le matin et 1€ par heure le soir.

- **La Salle des Fêtes :**



La Location de la salle des fêtes est ouverte à toute personne désireuse.

Les tarifs sont les suivants :

- 300€ pour les habitants,
- 500€ pour les extérieurs.

A ce montant, il faut ajouter les charges d'électricité.

Les Services

• Le Cimetière :



Depuis avril 2021, un règlement des cimetières a été établi et validé en conseil municipal. Il est consultable au secrétariat de la mairie.

Par délibération du conseil municipal, les tarifs ont été fixés comme suit :

- Concession Cimetière : 30 ans - 30€ / m² et 50 ans - 50€ / m².
- Concession Columbarium : 15 ans - 450€ ; 30 ans - 600€ et 50 ans - 1 000€.
- Ouverture et fermeture de cases au Columbarium : 20€.
- Dispersion de cendres dans le Puits du Souvenir : 40€.

• La Mission Locale :

Mission Locale
DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-OMER

Deux vendredis par mois, en mairie, sur rendez-vous, venez rencontrer un référent mission locale.

Pour tout renseignement, merci de contacter le 03.21.93.99.00.

• Les Permanences Sociales :



Chaque troisième jeudi du mois, en mairie.

Pour tout renseignement et rendez-vous avec une assistante de service social, merci de contacter la Maison Département Solidarité de Saint-Omer au 03.21.12.28.30.

• La Carte Nationale d'Identite :



- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Les Services



A.D.M.R

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de la région d'Audruicq.

Découvrez les services de l'ADMR :

- **L'aide à personne âgée et/ou porteuse de handicap** pour préserver son autonomie : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement lors de la toilette, le lever, le coucher, la préparation et la prise des repas.
- **L'aide aux familles** : pour la garde de vos enfants et pour l'entretien de votre intérieur : ménage et repassage.
- **L'aide au transport** : accompagnement pour les courses, se rendre chez le médecin ou à la banque, rendre visite à un ami, c'est possible avec l'aide du véhicule de l'ADMR et notre chauffeur accompagnateur.

Une aide financière est accordée par la Communauté de commune de la région d'Audruicq.

Choisir l'ADMR, c'est choisir :

- **La proximité** : votre village fait partie de notre secteur d'intervention.
- **La qualité de nos services** : le réseau ADMR a la certification « service aux personnes à domicile » délivrée par l'AFNOR.
Le personnel est recruté pour ses aptitudes et ses qualités relationnelles.
- **La compétence** : l'équipe administrative est à votre service pour vous aider à constituer votre dossier de prise en charge APA (Aide Personnalisée d'Autonomie), CARSAT (retraite), CPAM (assurance maladie), mutuelle et PCH (Prestation de Compensation du Handicap).
De plus, vous pouvez bénéficier, pour les sommes payées, d'un crédit d'impôt de 50%.
- **La dimension humaine** : est au cœur de notre action. Les salariés et bénévoles sont à votre écoute pour trouver une solution adaptée à vos besoins.

Pour en savoir plus :

Association ADMR de la région d'Audruicq

273 rue Carnot, 62370 AUDRUICQ

03.21.35.72.18

audruicq@fede62.admr.org

www.admr.org

Les Services

AMB
ASSAD

Service d'Aide à
Domicile Prestataire

Association d'Aide à
Domicile Mandataire

Service de Portage
de Repas

Service de Soins
Infirmiers à Domicile

Equipe Spécialisée
Alzheimer

Equipe Spécialisée de
Prévention et de
Réadaptation à Domicile

L'AMB-ASSAD

Un Service d'Aide, d'Accompagnement et de Soins Infirmiers à Domicile en constante évolution.

L'Association AMB-ASSAD est une structure privée à but non lucratif, régie par la Loi du 1er Juillet 1901. Elle a été créée en 1981 afin d'apporter assistance, soutien et réconfort aux personnes âgées malades ou en situation de handicap, en favorisant leur maintien à domicile.

Au fil des années, l'Association s'est adaptée aux nouveaux besoins des bénéficiaires et du Territoire.

Elle a aujourd'hui pour mission de dispenser à domicile des aides spécifiques pour les actes essentiels de la vie quotidienne aux personnes :

- actives et/ou en sortie d'hospitalisation,
- âgées et/ou en situation de handicap,
- atteintes des maladies d'Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...

dans le but de restaurer ou maintenir leur autonomie le plus longtemps possible.

Les Informations Diverses

Arrêté réglementant l'entretien des trottoirs

Le Maire de la commune de TOURNEHEM-sur-la-HEM

Vu les articles L2212-1, L2212-2 et L2122-28 1° du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe,
Vu le règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais.
Vu l'arrêté ministériel en date du 04 mai 2017 et l'arrêté préfectoral en date du 27 mars 2019.

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,
Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation,
Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général,

ARRÊTE

Article 1 : Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Tournehem/Hem.

Article 2 : Entretien des trottoirs et des caniveaux

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains,

- Pour les trottoirs, sur toute leur largeur,
- Ou, s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1.20 m de largeur.

2.1 – Entretien

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs et banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Les Informations Diverses

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

2.2 – Neige et verglas

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant. Leurs maisons, les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

2.3 – Libre passage

Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de 1.20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures ni y stationner des véhicules.

Les saletés et déchets collectés par les riverains, lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers. Il est expressément défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs, caniveaux doivent demeurer libres.

Article 3 : Entretien des végétaux

3.1 – Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Les Informations Diverses

3.2 – Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Article 4 : Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contraventions seront identifiées, facturer les frais d'enlèvements. De même, les poubelles (ordures ménagères, cartons, plastiques, ..., verres) doivent être retirées de la voie publique après le passage de la collecte et remisées sur les propriétés respectives.

Article 5 : Exécution de l'arrêté

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

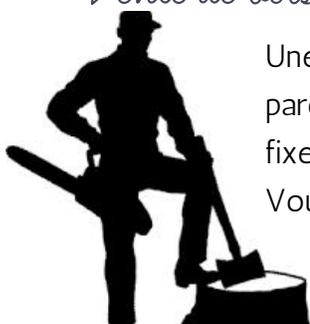
Monsieur le Maire sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

Fait à Tournehem-sur-la-Hem, le 11 janvier 2021

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul

Vente de bois



Une réunion est prévue fin janvier avec les membres de l'ONF afin de délimiter les parcelles où aura lieu la vente de bois. Le conseil municipal se réunira ensuite pour fixer le tarif des parts.

Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement.

Les Informations Diverses

A la bibliothèque de Tournehem, deux mercredis après-midis par mois, venez à la rencontre de Matthieu PREVOTAUT, conseiller numérique.



NOUVEAU



**DEVENEZ AUTONOME POUR
VOS DÉMARCHES SUR INTERNET
MAÎTRISEZ VOS OUTILS NUMÉRIQUES**

**UN CONSEILLER NUMÉRIQUE
FRANCE SERVICES
A VOTRE ECOUTE**



Contactez-nous pour prendre rendez-vous



Pauline

07 86 70 76 74
pauline.cnfs@ca-pso.fr



Matthieu

06 70 56 49 17
matthieu.cnfs@ca-pso.fr

et venez nous rencontrer gratuitement

au sein des espaces France services situés à

Aire-sur-la-Lys

Eperlecques

Fauquembergues

Thérouanne

et dans le réseau des bibliothèques de la CAPSO*.



* Pour en savoir + :
Lieux d'accueil, jours, horaires
Rendez-vous sur www.ca-pso.fr
ou scannez le QR code



Les Informations Diverses

Opticien Mobile

Etienne Bossut, opticien de Steenvoorde s'est lancé dans l'optique ambulante ! Depuis le 3 juillet, il s'est mis en route pour visiter les villages où l'absence d'un opticien se fait sentir.

Au total, 15 communes ont adhéré à cette initiative. La boutique ambulante Mobil'Optique effectue des contrôles visuels, propose un large choix de montures, est équipée informatiquement et assure le tiers-payant, sécurité sociale et mutuelles.

Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Mais Etienne Bossut peut aussi se rendre à domicile sur rendez-vous. L'opticien poursuit aussi son activité au magasin Flandroptique de Steenvoorde grâce à deux employés. De quoi contenter tout le monde.

Mobil'optique sera présent sur la place de Tournehem à partir de 9h30 :

- jeudi 24 février 2022
- jeudi 17 mars 2022
- jeudi 07 avril 2022
- jeudi 05 mai 2022
- jeudi 02 juin 2022
- jeudi 23 juin 2022
- jeudi 21 juillet 2022



Quelques dates à retenir

- Élections Présidentielles : Dimanches 10 et 24 avril 2022
- Élections Législatives : Dimanches 12 et 19 juin 2022
- Centre Aéré 2022 : du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022
- Marché Estival 2022 : chaque vendredi du mois d'août, du 5 au 26 août 2022
- Repas des aînés : Dimanche 6 novembre 2022
- Colis des aînés 2022 : Samedi 17 décembre 2022



Mairie

4 Place de la Comtesse Mahaut d'Artois
62890 TOURNEHEM sur la HEM

Ouverte du lundi au samedi
De 8h00 à 12h00

Le mardi et jeudi après-midi
de 15h00 à 16h30

Fermeture l'après-midi pendant les vacances.

03.21.35.61.34

mairie-de-tournehem@wanadoo.fr



www.mairie-tournehem.fr
Mairie de Tournehem sur la Hem